Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Restaurant, veuillez visiter :
bprestaurant.fr/annales-sujets-et-corriges

BP RESTAURANT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Français

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La chanson et l'expérience de la ville** (5 questions) — **Page 3**
2. **Évolution de la population urbaine et développement humain** (5 questions) — **Page 5**
3. **Croissance urbaine mondiale et enjeux futurs** (2 questions) — **Page 7**
4. **La Charte des villes européennes** (1 question) — **Page 8**
5. **Les aménagements de Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 9**
6. **Définir la ville durable** (1 question) — **Page 10**
7. **Le projet de grandes tours à Paris** (3 questions) — **Page 11**
8. **Débat sur les grandes tours et la ville durable** (1 question) — **Page 12**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bprestaurant.fr/assets/annales/bp-restaurant/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Restaurant - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. La chanson et l’expérience de la ville

La chanson de Francis Cabrel décrit un cadre urbain artificiel, bruyant et privé de nature. Les questions portent sur le milieu de vie et l’état d’esprit de l’énonciateur, les procédés d’écriture, les images poétiques et le sens du titre.

Question 1. Décrivez le milieu dans lequel vit l’énonciateur.

L’énonciateur vit dans un habitat rudimentaire, probablement un immeuble : il évoque l’absence de balcon et de toiture, ainsi qu’un couloir menant au parking. Les tours de béton indiquent un environnement urbain dense. Le lieu est bruyant, à cause des camions, et artificiel, comme le montrent le plastique et les arbres synthétiques. Enfin, la nature y est presque entièrement absente : il n’y a ni abeilles ni oiseaux, et le texte insiste sur l’absence de nature.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il vit dans un habitat urbain rudimentaire, bruyant et artificiel, où les éléments naturels sont presque totalement absents.

2.a

Question 2.a. Indiquez dans quel état d’esprit se trouve l’énonciateur et justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

L’énonciateur est malheureux, seul et inquiet de ne pas parvenir à communiquer. Deux expressions révèlent directement cet état d’esprit :

- **« Répondez-moi »** : la répétition de cette exclamation constitue un appel pressant et exprime son besoin de contact.
- **« Il faut des mots de passe »** : cette formule suggère que l’accès aux autres est difficile, comme si les échanges étaient verrouillés.

Ces expressions associent la détresse personnelle à un cadre urbain déshumanisé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il se sent malheureux, seul et angoissé : il réclame une réponse et déplore les difficultés de communication avec les autres.

2.b

Question 2.b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d’écriture qui traduit l’état d’esprit de l’énonciateur.

Le procédé est la répétition de la tournure négative **« même pas »** dans la première strophe. Cette reprise insiste sur les éléments qui manquent à l’énonciateur et rythme le passage comme une plainte. Elle traduit son malaise face à un cadre urbain où les signes de vie et les éléments naturels semblent avoir disparu. La réponse reprend ainsi le procédé relevé dans le corrigé, sans le confondre avec les répétitions de la chanson dans son ensemble.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La répétition de « même pas » souligne les privations et traduit le malaise de l'énonciateur face à son environnement.

2.c

Question 2.c. Expliquez les deux images suivantes : « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » (quatrième strophe) et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique » (septième strophe).

1. **« Forêt d'antennes »** est une métaphore des nombreuses antennes dressées sur les immeubles. Elles symbolisent les moyens de communication, mais l'expression « branchée sur la solitude » souligne le paradoxe : les habitants restent seuls chez eux, malgré les images transmises par les écrans.
2. **« Le ruisseau dort dans une bouteille en plastique »** oppose un élément naturel, le ruisseau, à un contenant artificiel. L'image suggère une nature enfermée et dégradée, réduite à un objet de plastique dans cet univers urbain.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les antennes figurent une communication qui ne supprime pas la solitude ; le ruisseau en bouteille oppose la nature à l'artifice.

Question 3. Expliquez comment vous comprenez le titre de cette chanson.

Le titre est un appel adressé aux autres. Sa forme impérative accentue l'urgence et la détresse de l'énonciateur, qui demande à être entendu. Il fait écho à la solitude décrite dans la chanson et aux demandes répétées de réponse. L'appel exprime donc son besoin de renouer un lien humain dans un environnement froid et déshumanisé, plutôt qu'une simple invitation à écouter.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le titre est un appel pressant à être entendu, à rompre la solitude et à rétablir le contact avec les autres.

2. Évolution de la population urbaine et développement humain

Un tableau fournit des données sur la population urbaine mondiale et sa répartition par continent à différentes dates. Une carte de l'indice de développement humain permet de mettre en relation l'urbanisation et le niveau de développement.

4.a

Question 4.a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde.

Date	Part de la population urbaine mondiale
1970	37 %
1994	45 %
2006	48 %

Ces pourcentages donnent, pour chaque date, la part de la population mondiale qui vit en ville. La proportion urbaine augmente à chacune des dates observées : elle gagne 8 points entre 1970 et 1994, puis 3 points entre 1994 et 2006.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Population urbaine mondiale : 37 % en 1970, 45 % en 1994 et 48 % en 2006.

4.b

Question 4.b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006 et justifiez votre réponse.

Entre 1970 et 2006, la population urbaine mondiale a fortement augmenté : elle passe de 1 367,2 millions à 3 146,4 millions d'habitants. Le rapport entre ces deux effectifs est d'environ 2,3. La population urbaine a donc un peu plus que doublé sur la période. Cette hausse se traduit aussi dans sa part de la population mondiale, qui progresse de 37 % à 48 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La population urbaine mondiale a été multipliée par environ 2,3, passant de 1 367,2 à 3 146,4 millions d'habitants.

4.c

Question 4.c. Nommez les deux continents les plus fortement urbanisés.

Le tableau permet de comparer, pour chaque continent, la part de la population vivant en ville. Les deux continents les plus fortement urbanisés sont l'Amérique et l'Europe. Il faut distinguer ce niveau d'urbanisation de la progression observée entre deux dates : les continents les plus urbanisés ne sont pas nécessairement ceux où

la population urbaine augmente le plus rapidement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'Amérique et l'Europe sont les deux continents les plus fortement urbanisés, selon la part de leur population vivant en ville.

4.d

Question 4.d. Nommez les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de leur population urbaine de 1970 à 2006 et justifiez votre réponse.

Continent	Part urbaine en 1970	Part urbaine en 2006	Évolution
Afrique	23 %	37 %	+14 points
Asie	23 %	38 %	+15 points

L'Asie connaît la hausse la plus forte, suivie de l'Afrique. Ces évolutions sont exprimées en points de pourcentage, car on compare des parts de population urbaine entre 1970 et 2006.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'Asie progresse le plus (+15 points), suivie de l'Afrique (+14 points) entre 1970 et 2006.

Question 5. Mettez en relation votre réponse précédente avec la carte de l'indice de développement humain du document 2b et tirez-en une remarque.

L'Afrique et l'Asie sont les continents où la part de la population urbaine progresse le plus entre 1970 et 2006. La carte leur associe globalement un indice de développement humain faible. On peut donc remarquer que la croissance urbaine la plus rapide se produit surtout dans des régions moins développées. Cette évolution peut rendre particulièrement importants les besoins en logements, équipements et services urbains.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les plus fortes progressions urbaines concernent l'Afrique et l'Asie, des continents dont l'IDH est globalement faible.

3. Croissance urbaine mondiale et enjeux futurs

Un article de Gaëlle Dupont publié dans Le Monde présente des projections de croissance urbaine et la place future des villes des pays en développement. Il évoque aussi les difficultés environnementales, sociales, sanitaires et économiques liées à l'urbanisation.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de l'article, montrez que les constats établis à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

Les projections de Gaëlle Dupont confirment que l'urbanisation rapide des régions à faible IDH se poursuivra :

- En 2030, 95 % de la croissance urbaine concernera les pays pauvres.
- Les grandes mégapoles de demain se trouveront surtout dans les pays en développement, notamment à Mumbai, en Asie, et à Lagos, en Afrique.
- Dans vingt-cinq ans, les villes de ces pays regrouperont 80 % des citadins du monde.

L'Afrique et l'Asie, déjà marquées par une forte progression urbaine et un IDH peu élevé, resteront donc au cœur de cette croissance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance urbaine future se concentrera dans les pays en développement : 95 % de la croissance en 2030 et 80 % des citadins dans leurs villes d'ici vingt-cinq ans.

Question 7. Expliquez pourquoi Gaëlle Dupont pense que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète ».

En 2030, les citadins représenteront 60 % de la population mondiale. L'ampleur de cette croissance rend son organisation décisive : sans action, les difficultés urbaines risquent de s'aggraver, notamment dans les pays pauvres, qui ne pourront pas les résoudre seuls.

1. La pollution, les montagnes de déchets et les transports congestionnés menacent l'environnement et le cadre de vie.
2. La malnutrition, les maladies et les migrations fragilisent les populations.
3. Les infrastructures et la gestion des villes coûtent cher.

Le devenir des villes engage donc à la fois la santé des habitants, la justice sociale et l'équilibre de la planète.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance urbaine menace l'environnement, la santé et les conditions de vie, tandis que les villes pauvres manquent de moyens pour y répondre seules.

4. La Charte des villes européennes

Le document présente les engagements de la Charte des villes européennes pour limiter les effets néfastes de l'urbanisation. Il faut expliquer en quoi ses dimensions sociales et environnementales répondent aux problèmes exposés dans l'article précédent.

Question 8. Expliquez en quoi la Charte des villes européennes est une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3.

Signée par 350 villes européennes en 2007, la Charte engage les villes à faire évoluer les modes de vie, de production et de consommation ainsi que les structures environnementales. Elle répond aux problèmes sociaux liés à l'urbanisation en portant une attention particulière aux populations les plus démunies, notamment face aux logements insalubres. Elle vise aussi à limiter les atteintes à l'environnement, par exemple en favorisant des transports moins polluants. Ces engagements cherchent à réduire les effets négatifs de la croissance urbaine et à améliorer le cadre de vie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte lutte contre les inégalités sociales et les atteintes à l'environnement afin de limiter les effets négatifs de l'urbanisation.

5. Les aménagements de Fribourg-en-Brisgau

Le document présente des aménagements de Fribourg-en-Brisgau, notamment les transports, l'énergie et l'habitat. Il s'agit de montrer comment ces choix mettent en pratique les principes de la Charte des villes européennes.

Question 9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4.

Fribourg applique plusieurs principes de la Charte. Le vélo et le tramway proposent des transports respectueux de l'environnement. L'énergie solaire utilisée dans les logements favorise les énergies renouvelables, économise les ressources non renouvelables et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, l'habitat collectif associe espaces verts et murs végétalisés, qui limitent certaines pollutions et améliorent le cadre de vie. Il préserve aussi un espace individualisé pour chaque locataire : ces aménagements concilient ainsi exigences environnementales et qualité de vie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg met en pratique la Charte grâce aux transports écologiques, à l'énergie solaire et à un habitat collectif végétalisé, favorables à l'environnement et à la qualité de vie.

6. Définir la ville durable

La Charte des villes européennes et l'exemple de Fribourg-en-Brisgau apportent des éléments sur la justice sociale, l'énergie, les transports, l'habitat et la qualité de vie. La question demande de synthétiser ces apports pour définir la ville durable.

Question 10. À partir des documents 4 et 5, définissez ce que l'on entend par « ville durable ».

Dimension	Principes illustrés par les documents
Justice sociale	Réduire les inégalités et protéger les habitants les plus démunis.
Énergie et déplacements	Économiser l'énergie, rapprocher logements, emplois et services, favoriser les transports non polluants comme le vélo et le tramway.
Habitat et cadre de vie	Privilégier un habitat agréable, des espaces verts et des murs végétalisés.
Santé et qualité de vie	Préserver la santé et offrir un cadre de vie sain aux habitants.

Une ville durable associe donc justice sociale et respect de l'environnement, tout en améliorant concrètement les conditions de vie de ses habitants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable réduit les inégalités, économise les ressources et garantit un cadre de vie sain, agréable et respectueux de l'environnement.

7. Le projet de grandes tours à Paris

Le dossier examine un projet de construction de grandes tours à Paris, les objectifs auxquels il répond et les critiques des Verts. Une photographie du document 6a est aussi à mettre en relation avec des passages de la chanson étudiée dans le document 1.

Question 11. Relevez deux objectifs de la Charte des villes européennes auxquels correspond le projet de construction de grandes tours à Paris.

1. Le projet correspond à l'objectif de limiter les déplacements, si les logements, les emplois et les services sont rapprochés.
2. Il rejoint aussi l'objectif d'action des collectivités, puisqu'il est porté par une municipalité.

Ces deux éléments répondent aux objectifs relevés dans le corrigé. Ils ne suffisent toutefois pas à établir que le projet respecte l'ensemble des principes de la Charte.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réduire les déplacements et porter un projet municipal.

12.a

Question 12.a. Expliquez pourquoi les Verts s'opposent à ce projet.

Les Verts s'opposent au projet parce qu'ils estiment que les grandes tours consommeront davantage d'énergie que d'autres constructions. Cette consommation accrue va à l'encontre des objectifs environnementaux de la Charte, qui encourage une meilleure gestion des ressources et la limitation des effets néfastes de l'urbanisation. Leur critique porte donc précisément sur le coût énergétique des tours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les tours consommeraient plus d'énergie que d'autres constructions.

12.b

Question 12.b. Relevez dans la chanson de Francis Cabrel du document 1 trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

Ces extraits de la chanson peuvent illustrer la photographie en évoquant différents aspects de l'environnement urbain : les immeubles, la circulation et l'absence de nature. Le premier renvoie aux constructions en hauteur, le deuxième au bruit de la circulation et le troisième à la disparition des éléments naturels. D'autres citations cohérentes avec la photographie sont également acceptables.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> « les tours de béton » ; « Condamné au bruit des camions qui passent » ; « pas d'oiseaux ».

8. Débat sur les grandes tours et la ville durable

Deux Parisiens échangent des points de vue opposés sur un projet de construction de grandes tours. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur le concept de ville durable, tandis que l'autre estime que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes.

Question Rédaction. Rédigez cette discussion sous la forme d'un texte organisé d'une trentaine de lignes. Faites défendre le projet par l'un des Parisiens, notamment à l'aide d'arguments liés à la ville durable, et présentez le point de vue de l'autre, qui considère les tours contraires à la Charte des villes européennes. Respectez la forme du dialogue, le sujet, la cohérence et l'organisation des arguments, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et la longueur demandée.

Claire : Le projet municipal rapprocherait logements, emplois et services.
Marc : Il pourrait réduire les déplacements.
Claire : C'est un objectif de la Charte européenne.
Marc : Mais les tours consommeraient davantage d'énergie.
Claire : Il faudrait économiser l'énergie et développer le solaire.
Marc : Sinon, le projet contredirait l'ambition environnementale de la Charte.
Claire : Fribourg associe tramway, vélo, énergie solaire et espaces verts.
Marc : Ces choix améliorent aussi la qualité de vie.
Claire : Paris pourrait s'en inspirer.
Marc : À condition d'offrir des logements sains et accessibles.
Claire : La Charte défend également la justice sociale.
Marc : Les plus démunis subissent les dysfonctionnements urbains.
Claire : Il faut écouter les habitants et répondre à leurs besoins.
Marc : Il faut vérifier les économies d'énergie et la baisse des trajets.
Claire : Construire haut ne suffit pas à créer une ville durable.
Marc : Le projet n'est acceptable qu'avec ces garanties.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les tours ne contribueront à une ville durable que si elles réduisent les déplacements, maîtrisent l'énergie, préservent la qualité de vie et favorisent la justice sociale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de français, intitulée « Urbanisation et éco-villes pour le XXIème siècle », étudie les transformations de la ville et les principes de la ville durable. La session, le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans les pages fournies. À partir d'une chanson, de données, d'un article et d'exemples d'aménagement, elle évalue l'analyse documentaire, le calcul, l'argumentation et la rédaction d'un dialogue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pourcentage de population urbaine = population urbaine ÷ population totale × 100.
- Une variation en points de pourcentage se calcule par la différence entre deux taux.
- La ville durable concilie justice sociale, préservation de l'environnement et qualité de vie.
- Transports non polluants, énergies renouvelables et espaces verts contribuent à un cadre de vie durable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour caractériser une évolution, indiquez les valeurs de départ et d'arrivée et distinguez pourcentage et points de pourcentage.
- Justifiez vos réponses en reliant précisément les données du tableau, la carte et les textes.
- Pour définir la ville durable, traitez les dimensions sociale, environnementale et la qualité de vie.
- Dans le dialogue, présentez deux avis distincts, des arguments cohérents et respectez la longueur demandée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine ?

Divisez la population urbaine par la population totale, puis multipliez le résultat par 100. Pour comparer plusieurs dates, présentez chaque taux et appuyez votre caractérisation sur les valeurs obtenues.

Q : Quelle différence y a-t-il entre une hausse en pourcentage et une hausse en points ?

Une hausse en points correspond à la différence entre deux taux. Par exemple, passer de 23 % à 37 % représente 14 points de pourcentage, et non une hausse de 14 %.

Q : Comment organiser le dialogue demandé sur les grandes tours ?

Faites dialoguer deux personnages aux avis opposés. L'un peut défendre le projet par des arguments liés à la ville durable, l'autre le critiquer au regard de la Charte. Organisez leurs échanges et rédigez environ trente lignes.

Q : Quels critères de rédaction sont explicitement pris en compte ?

Les critères mentionnés sont la forme du dialogue, le respect du sujet, la cohérence des arguments, l'organisation du devoir, la syntaxe et l'orthographe, la richesse du vocabulaire et le respect de la longueur demandée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bprestaurant.fr/assets/annales/bp-restaurant/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Restaurant - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Restaurant : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.